

ELECTION 2016 AUX CONSEILS CENTRAUX

ARRETE N° 2015-166

Le Président de l'Université Paris Ovest – Nanterre La Défense

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.719-1 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense et notamment les articles 15, 23, 28, et les annexes VI et VII.

ARRETE

Article 1 :

Au **Conseil d'administration**, les modalités de la représentation des grands secteurs de formation des listes de candidats sont opérées conformément aux dispositions de l'article 15 et de l'annexe VI des statuts de l'Université.

Article 2 :

Pour l'élection des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et des personnels assimilés à la **Commission de la recherche**, le rattachement à une circonscription électorale assurant dans l'établissement la représentation des grands secteurs de formation s'opère conformément à l'article 23 et à l'annexe VII des statuts de l'Université.

Article 3 :

Pour l'élection des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et des personnels assimilés à la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, le rattachement à une circonscription électorale assurant dans l'établissement la représentation des grands secteurs de formation s'opère conformément à l'article 28 et à l'annexe VII des statuts de l'Université.

Article 4 :

Au **Conseil Académique**, en l'absence de section CNU ou CNRS, de discipline du 2nd degré, le critère de rattachement à une circonscription électorale est l'unité de recherche de rattachement, comme suit :

DEG	ALL	SHS	ST
Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences Humaines et Sociales	Sciences et Technologie
EA2320 CEJEC EA3457 CEDCACE EA381 CRDP EA382 CEDIN EA3982 CDPC EA4417 CHAD EA4419 IRERP EA4429 CEROS UMR7074 CTAD UMR7220 ISP UMR7235 Economix	EA1586 CSLF EA369 Études romanes EA370 CREA EA3931 LIPO EA4223 CEREG EA4414 HAR EA4418 CRPM EA7339 DICEN IDF FR2393 ILF	EA1587 CHISCO EA1589 CREF EA373 IREPH EA3932 SOPHIAPOL EA4004 CHART EA4386 LAPPS EA4430 CLIPSYD UMR7041 ArScAn UMR7055 PréTech UMR7186 LESC UMR7217 CRESPPA UMR7218 LAVUE UMR7533 LADYSS UMR8168 Mondes Américains UMR8238 LEGS UMR8533 IDHES USR3225 MAE	EA2931 CeRSM EA3454 MODAL'X EA3456 LECD EA4415 TIE EA4416 LEME UMR7114 MoDyCo

Article 5 :

Madame la Directrice Générale Adjointe des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 24 novembre 2015.

Le Président
de l'université



Jean-François BALAUDE